



MERLUCHE BLANCHE DES DIVISIONS 3L, 3N ET 3O AINSI QUE DE LA SOUS-DIVISION 3Ps

Renseignements de base

La merluche blanche (*Urophycis tenuis*) est une espèce de poisson de fond présente dans l'Atlantique Nord-Ouest depuis le cap Hatteras jusqu'au sud du Labrador. C'est dans le golfe du Saint-Laurent, sur le plateau néo-écossais et dans le golfe du Maine qu'elle abonde le plus. Elle fait partie de la famille des gadidés (morues).

La structure de stock de cette espèce sur les Grands Bancs est mal connue. Il semble y avoir beaucoup de chevauchement dans les alentours du chenal Laurentien entre les stocks qui sont gérés séparément.

On trouve des merluches blanches adultes dans une vaste gamme de profondeurs, allant de 50 à 1 000 mètres (27-547 brasses); c'est un poisson qui préfère les eaux dont la température se situe entre 5 et 11 °C. Cette prédilection pour les eaux chaudes limite sa distribution à l'extrémité sud des Grands Bancs à longueur d'année.

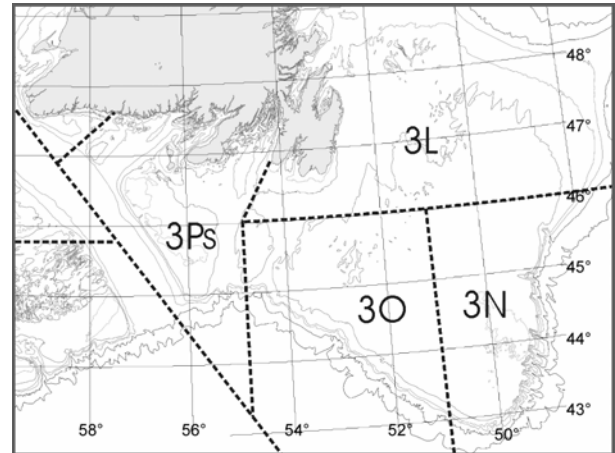
La merluche blanche fraie à des périodes qui diffèrent selon la région. Sur les Grands Bancs, la fraie a lieu au milieu de l'été.

La jeune merluche est pélagique et ne s'installe pas au fond avant d'avoir atteint une longueur de 8 à 13 cm (3-5 pouces).

La merluche blanche connaît une croissance relativement rapide. Elle atteint environ 53 cm (21 pouces) dès l'âge 5 et 75 cm (30 pouces) dès l'âge 10. Elle peut avoir une très grande taille; on a capturé des femelles de plus de 130 cm (51 pouces) de longueur. Les mâles atteignent la maturité à une taille plus petite (environ 40 cm ou 16 pouces) que les femelles (environ 47 cm ou 19 pouces).

La merluche blanche se nourrit d'une variété de proies, comprenant des petits poissons, des encornets, des grands et des petits crustacés et des copépodes. Les poissons semblent constituer la plus importante proie des grandes merluches.

Avant les années 1990, la merluche blanche était surtout capturée dans 3LNOPs à la palangre, dans le cadre d'une pêche mixte. Depuis lors, les prises ont diminué. Avec le déclin des espèces plus traditionnelles de poisson de fond, l'intérêt pour la pêche de la merluche blanche s'est accru. À l'heure actuelle, il n'y a pas de limites de prises de merluche blanche. Toutefois, celles-ci ont été restreintes par des fermetures, dues principalement à des prises accessoires excessives d'autres espèces.



Sommaire

- Les estimations de la biomasse de merluche blanche provenant des relevés par navire scientifique sont tombées à un seuil en 1994.
- La longueur et le poids moyens de la merluche blanche ont diminué parallèlement à la biomasse. Si on capturait régulièrement des merluches blanches de plus de 85 cm auparavant, les prises de poissons de cette catégorie de tailles sont devenues moins fréquentes depuis 1990.
- Depuis 1997, la biomasse et l'abondance ont augmenté. Toutefois, il n'est pas possible de juger si le niveau de biomasse observé ces trois dernières années

est comparable aux niveaux antérieurs, en raison du changement dans l'engin utilisé pour le relevé.

- La réduction du poids moyen du poisson depuis 1997 est due à la hausse du recrutement. La classe d'âge de 1999 prédominait en 2000 et en 2001.
- Pendant la période de déclin (1988-1995), la merluche blanche du talus sud-ouest des Grands Bancs s'est concentrée dans une bande plus étroite, sans doute en raison des températures plus froides. Depuis 1995, la distribution de la merluche blanche s'est étendue sur une superficie comparable à celle d'avant 1988.
- Quoique la pêche de la merluche blanche ne soit pas régie par un quota, les prises récentes n'atteignent qu'environ 1/3 de leurs niveaux d'avant 1993, probablement en raison des limites sur les prises accessoires.

La pêche

Les prises déclarées de merluche blanche ont sensiblement diminué au cours des deux dernières décennies, en particulier depuis 1991.

Débarquements (milliers de tonnes métriques)

Année	77-90										
	Moy.	92	93	94	95	96	97	98	99	00	01
Can.	3	2,8	1,8	0,7	0,6	1,1	0,9	0,6	0,9	0,7	0,9
Autres	2	+	+	+	+	0,1	0,2	0,3	+	+	+
Total	5	2,8	1,8	0,7	0,6	1,2	1,1	0,9	0,9	0,7	0,9

+ Prises inférieures à 50 tonnes métriques

Entre 1985 et 1991, les prises étrangères déclarées, provenant essentiellement de la division 3N, ont été très variables. Par la suite, les prises

annuelles étrangères se sont situées en moyenne à environ 80 t. Il se peut qu'il y ait eu des fausses déclarations. Depuis l'extension de la zone de compétence (1977) et jusqu'en 1993, les prises canadiennes se sont situées en moyenne chaque année à environ 3 000 t. Une pêche canadienne mixte expérimentale au chalut sur le talus sud-ouest des Grands Bancs a commencé en 1993.

Depuis lors, les prises déclarées n'ont pas dépassé 1 200 t, en raison surtout des fermetures occasionnées par les prises accessoires excessives de morue et d'aiglefin.

De 1998 à 2001, la pêche canadienne dirigée de la merluche blanche a eu lieu surtout sur le bord sud-ouest du plateau continental, alentour de la limite entre 3Ps et 3O. Les taux de prises les plus hauts ont été concentrés dans 3Ps, comme d'ailleurs la majeure partie de l'effort. Seule une partie de la zone de distribution de la merluche blanche a été exploitée.

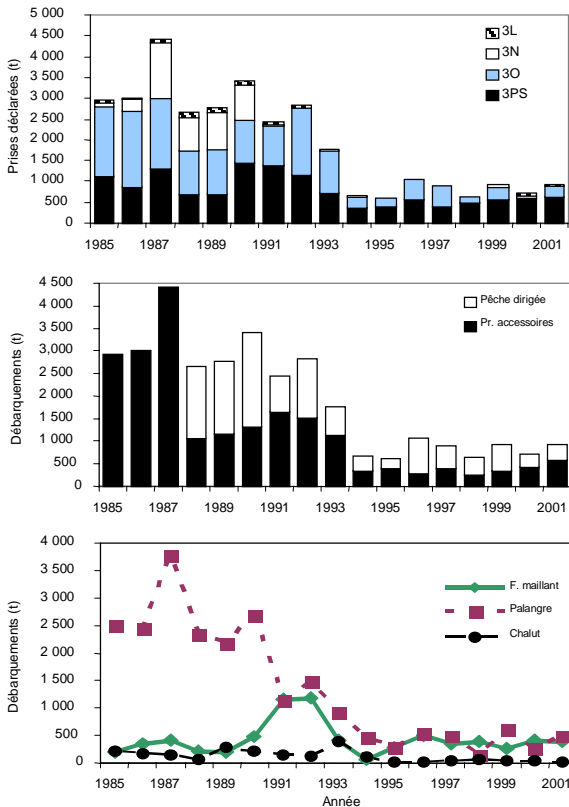


Figure 1: Débarquements canadiens déclarés de merluche blanche.

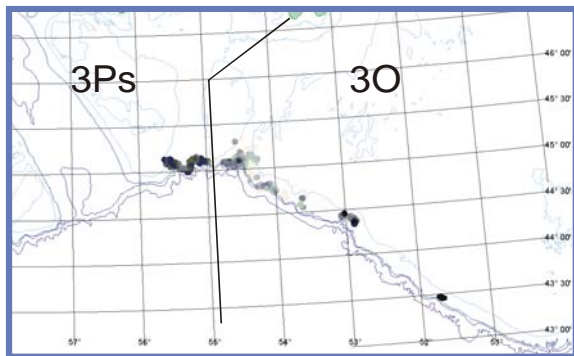


Figure 2: Distribution de la pêche commerciale observée de 1998 à 2001. Le gris foncé correspond à des taux de prises plus élevés.

État de la ressource

Les indices de la biomasse découlant du relevé scientifique au chalut révèlent que la merluche blanche se trouve surtout dans la division 3O et dans la sous-division 3Ps. Il ressort des

résultats du relevé de printemps et de celui d'automne (excluant 3Ps) que la merluche blanche était concentrée presque exclusivement le long du bord sud-ouest des Grands Bancs et du chenal Laurentien.

D'après les relevés de printemps par navire scientifique, portant sur la totalité de la zone de stock, la biomasse de merluche dans 3O et 3Ps a diminué jusqu'au seuil observé en 1995. Parallèlement à cette diminution de la biomasse, la longueur et le poids moyens de la merluche ont aussi régressé.

Un changement dans l'engin utilisé pour les relevés (abandon du chalut Engel au profit du chalut Campelen) en automne 1995 a vraisemblablement influé sur la capturabilité de la merluche blanche dans les relevés scientifiques. C'est pourquoi on ne peut comparer les résultats des périodes antérieures et des périodes postérieures à ce changement. Si on considère la période postérieure, la biomasse moyenne a été plus élevée de 1999 à 2001 que de 1996 à 1998. Un très grand nombre de jeunes de l'année a été capturé dans le cadre du relevé international de jeunes gadidés au chalut pélagique de 1999, ce qui laissait croire à un fort recrutement cette année-là. Par la suite, l'indice de l'abondance a connu une brusque augmentation en raison de la fréquence prédominante des poissons de 25 cm de longueur modale (poissons d'un an) dans le relevé de 2000. Toutefois, on ne peut comparer la biomasse et l'abondance à celles des années préalables et il se peut qu'elles soient relativement basses par rapport à leurs niveaux antérieurs.

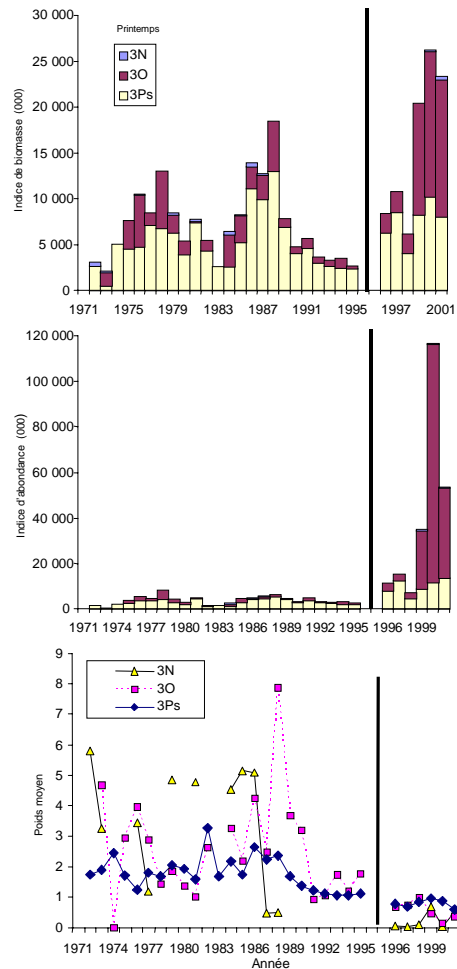


Figure 3 : Biomasse (graphique supérieur), abondance (graphique du milieu) et taille moyenne pour la période 1986-2001, d'après le relevé NS de printemps.

Les indices de la biomasse provenant du relevé d'automne dans la division 3O sont plus élevés que ceux du relevé printanier mais, les tendances sont similaires au cours du temps. On croit que cela est dû au fait que le poisson est davantage distribué sur le banc et plus disponible à l'engin en automne, alors que les températures du fond sont plus élevées. On ne sait pas quelles sont les différences saisonnières dans 3Ps, car il n'y a pas de relevé en automne dans cette sous-division.

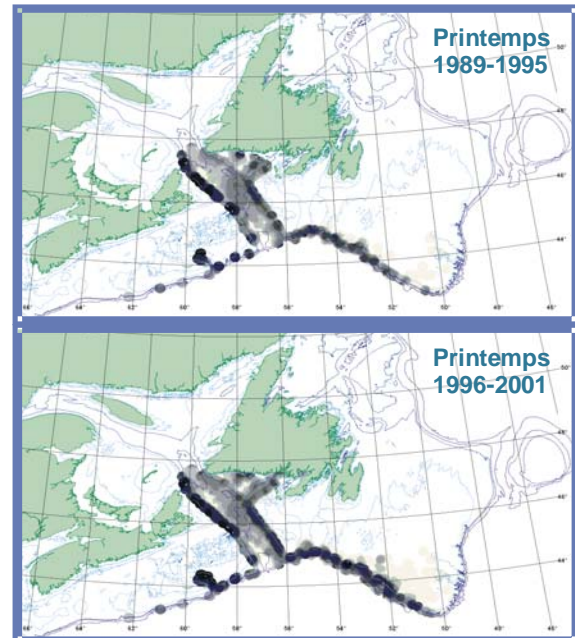


Figure 4 : Distribution de la merluche blanche dans 3LNOP d'après les relevés de printemps de 1989 à 1995 et de 1996 à 2001.

Sources d'incertitude

Les données sur la merluche blanche dans 3LNOPs sont rares, faute de relevé ciblé sur cette espèce dans ces divisions. On n'a pas d'information sur les âges et les données sur la longueur, sur les poids individuels et sur la maturité du poisson. L'échantillonnage des prises commerciales est déficient.

On ne dispose pas non plus d'information sur l'affiliation des stocks, bien qu'il semble y avoir du chevauchement entre les poissons du plateau néo-écossais, du golfe du Saint-Laurent et des Grands Bancs alentour du chenal Laurentien. On ne sait pas au juste si l'unité de gestion de 3LNOPs englobe plus d'un stock.

On ne peut comparer les niveaux actuels de biomasse à ceux des années préalables à 1996, en raison du changement d'engin utilisé pour le

relevé. Quoique l'abondance ait augmenté notablement de 1999 à 2001, on ne peut déterminer dans quelle mesure les niveaux actuels se comparent à ceux des années antérieures. De la même manière, on ne connaît pas la capturabilité des petits poissons avec le chalut Campelen comparativement au chalut Engel, ce qui engendre de l'incertitude au sujet du recrutement relatif et de la proportion d'adultes dans la population pendant les deux périodes considérées. Une plus longue série chronologique de données des relevés au chalut Campelen, ou un facteur de conversion des données des relevés au chalut Engel, est nécessaire pour dégager des tendances.

Les rejets non déclarés de toutes les flottilles pourraient biaiser notre perception des prises dans les premières années. Les prises déclarées de merluche blanche par les flottilles étrangères ne reflètent peut-être pas les prises réelles. Il se peut que les rapports de prises actuels ne permettent pas de différencier convenablement les débarquements provenant des prises accessoires et de la pêche dirigée.

Perspectives

Comme on ne peut établir de lien entre les indices récents de la biomasse et ceux des années antérieures, on ne peut comparer l'état actuel du stock à ce qu'il était auparavant. Le déclin du nombre de grands poissons et la tendance à la baisse de la biomasse observés avant le changement d'engin de recherche donnent matière à inquiétude.

Toutefois, la hausse de la biomasse et de l'abondance de 1999 à 2001, due au recrutement et à la réoccupation par la merluche des eaux longeant le sud-ouest des Grands Bancs, sont peut-être

des signes positifs du rétablissement du stock. La classe d'âge de 1999, dominante dans les prises du relevé de 2000, est restée une composante importante des prises en 2001.

Des merluches blanches sont débarquées à la fois comme prises accessoires et dans le cadre d'une pêche dirigée. Actuellement, les prises sont inférieures aux moyennes historiques, vraisemblablement en raison de restrictions sur les prises accessoires. Les basses prises des dernières années peuvent aussi être révélatrices d'une faible abondance des merluches blanches de taille commerciale. Une bonne survie de la classe d'âge récente pourrait aboutir à son recrutement à la pêche.

Actuellement, les fermetures dues aux prises accessoires d'autres espèces représentent la seule limite à l'effort de pêche. Si cette contrainte était supprimée, les prises pourraient atteindre des niveaux inacceptables.

Pour obtenir de plus amples renseignements,

communiquer avec :

David W. Kulka
Direction des sciences, des
océans et de l'environnement
Min. des Pêches et des Océans
C. P. 5667
St. John's (T.-N.-L.) A1C 5X1

Tél. : (709) 772 2064
Fax : (709) 772 4188
Courriel : kulkad@dfo-mpo.gc.ca

Bibliographie

Kulka, D.W. and E. DeBlois. 1996. Non-traditional groundfish species on the Labrador Shelf and Grand Banks - wolffish, monkfish, white hake and winter (blackback) flounder. MPO – Pêches de l'Atlantique, Doc. rech. 96/97.

Kulka, D.W. and F. K. Mowbray. 1998. The status of White Hake (*Urophycis tenuis*), a non-traditional species in NAFO Divisions 3L, 3N, 3O and Subdivision 3Ps. MPO – Pêches de l'Atlantique, Doc. rech. 98/132.

Kulka, D. W. and M. R. Simpson 2002. The Status of White Hake (*Urophycis tenuis*), in NAFO Divisions 3L, 3N, 3O and Subdivision 3Ps. MPO – Pêches de l'Atlantique, Doc. rech. 02/55.

Distribué par la :

Région de Terre-Neuve et du Labrador
Direction des sciences, des océans et de
l'environnement
Pêches et Océans Canada
C.P. 5667
St. John's (T.-N.L.) A1C 5X1

N° de téléphone : (709) 772-2027/8892

N° de fax : (709) 772-6100

Courriel : richardsed@dfo-mpo.gc.ca

Adresse Internet : www.dfo-mpo.gc.ca/csas

ISSN 1480-4913



La présente publication doit être citée comme suit :

MPO, 2002. Merluche blanche des divisions 3L, 3N et 3O ainsi que de la sous-division 3Ps. MPO – Sciences, Rapport sur l'état des stocks A2-06 (2002).